



Déclaration de Politique Erasmus



Erasmus+

Mise en place des mobilités pour l'ensemble du personnel éducatif (enseignants et administratifs) et pour les étudiants de 3 de nos 7 formations post-bac.

Objectifs 1, 2 et 3 : Les mobilités des personnels éducatif.

Dans un premier temps, nous souhaitons établir un réseau de contacts internationaux et *tisser des liens avec des écoles européennes centrées sur l'image et le cinéma.*

Notre **objectif 1** est d'aller à la rencontre des écoles et des enseignants européens afin d'*observer d'autres pratiques d'enseignements, ainsi que les stratégies et les modalités d'ingénieries pédagogiques* mises en place.

Nous avons à cœur d'*échanger sur nos propres pratiques* pédagogiques et notre approche de l'enseignement artistique.

Ces rencontres avec d'autres écoles européennes nous semblent primordiales afin de faire évoluer nos pratiques et enrichir nos formations. L'idée est que nous puissions nous aussi participer à l'évolution des pratiques des partenaires rencontrés.

Objectif 4 : Les mobilités étudiantes pour des stages

Les étudiants en DnMADE réalisent au cours de leur deuxième année d'études *un stage de 12 à 16 semaines* (de début avril à mi-juillet), les étudiants en BTS audiovisuel effectuent *un stage de 8 semaines* (en général de mi mai à mi juillet).

De nombreux étudiants sont *désireux d'effectuer leur stage hors de nos frontières*, seulement les contraintes logistiques et financières peuvent les freiner. Nous envisageons le partenariat Erasmus+ comme la possibilité d'*établir plus d'équité entre les étudiants* car nous constatons actuellement un réel déséquilibre.

En effet il y a très peu d'étudiants qui réussissent à effectuer leur stage à l'étranger, ceux-là ont la chance de pouvoir le faire en s'appuyant sur des situations financières plus favorables et/ou des contacts familiaux préexistants. Nous aimerions *offrir une égalité des chances à l'ensemble de nos étudiants.*

L'enseignement à l'étranger est notre **objectif 2.**

En effet, à plus long terme, lorsque des liens fidèles avec d'autres établissements européens auront été établis, nous serions très favorables à l'idée d'*enseigner dans ces écoles partenaires* en proposant des modules de cours (en visio ou sur place). Un module de cours de pratique de l'animation en stop-motion est d'ores et déjà opérationnel et pourra être proposé aux partenaires des écoles rencontrées.

De ce fait, pour notre **objectif 3**, nous sommes désireux de *suivre un cursus «cours et formations»* afin d'améliorer les compétences linguistiques et ainsi faciliter les échanges avec nos interlocuteurs internationaux.

En termes d'ingénierie pédagogique et technique, ces rencontres peuvent aussi permettre aux membres de l'administration et aux personnels enseignant de *mettre en place des passerelles pour la poursuite d'études de nos étudiants.*

Objectif 5 : Les mobilités expert invité

Actuellement nos formations font intervenir des professionnels auprès de nos étudiants.

Ceux-ci animent des ateliers/workshop qui sont des moments riches en partage de pratiques et d'expériences professionnelles.

Nous souhaitons poursuivre ces expériences fortes en faisant *intervenir des professionnels européens* afin de pouvoir faire découvrir à nos étudiants *une autre approche de nos disciplines et élargir les champs de découvertes* proposés.

L'intervention d'experts invités permettrait aussi aux étudiants de *développer des compétences linguistiques et un vocabulaire très spécifique à nos disciplines.*